

Укажите вариант, наиболее точно передающий смысл выделенного в абзаце IV предложения.

I. Alors que l'université semble être la voie logique pour les jeunes étudiants qui pensent faire une carrière dans l'enseignement des langues étrangères, le choix n'est pas si facile dans le cas d'un changement d'orientation. En fonction de son âge, de sa situation professionnelle ou personnelle, tout le monde n'aura pas les moyens, même le courage de retourner sur les bancs de la faculté pendant deux années au moins. Pour ces publics, Alliance française (l'association qui a pour but de diffuser la langue et la culture françaises à travers le monde et représente le premier réseau culturel mondial avec une implantation dans 136 pays) a développé différents cursus (ensembles des études universitaires). Dans ce cas, l'offre se concentre sur le Diplôme professionnel de l'Alliance Française Paris Ile-de-France (DPAFP) qui se déroule sur vingt semaines au siège à Paris. Son **avantage** réside dans la complémentarité entre théorie et pratique, puisque l'étudiant est amené à prendre en charge des séquences de cours.

II. Avant de faire son choix, il convient de s'interroger sur l'énergie et le temps que l'on veut consacrer à ses études, mais aussi le type de structure et le pays dans lesquels on souhaite travailler. « En Bulgarie, nous avons des publics universitaires, du monde politique ou encore des enseignants, explique Richard Lescure, qui occupait jusqu'au septembre 2012 le poste de directeur adjoint. En général, nous y privilégions les cursus académiques. Pour autant, une personne qui disposerait d'une maîtrise d'histoire ou de littérature par exemple, complétée par le Diplôme d'enseignant de français, aurait aussi un profil très intéressant.»

III. Certaines particularités du pays sont aussi à prendre en compte. «En Turquie, les professeurs de français doivent avoir une maîtrise de lettres modernes ou classiques, ou alors une maîtrise de sciences du langage. » Une Allemande parfaitement bilingue qui vit depuis vingt ans en France, en a fait l'amère expérience. « La formation m'a surtout aidée dans la préparation de mes cours. Mais le diplôme n'y est pas suffisamment reconnu par les employeurs. Après deux années de recherche infructueuse, j'ai finalement trouvé un emploi d'enseignante chargée de missions ponctuelles», confie-t-elle.

IV. Enfin, s'il est vrai que le côté international du diplôme DPAFP lui offre une bonne visibilité hors de France, beaucoup de candidats trouvent des missions dans des écoles locales privées. Et là, **si le diplôme compte, il n'est plus l'argument clé de la candidature**. Prime le fait que l'enseignant soit francophone de langue maternelle et qu'il ait de l'expérience.

- 1) Si le candidat a le diplôme l'employeur lui donnera la préférence.
- 2) L'argument principal du candidat est son diplôme.
- 3) Le diplôme est important et reste l'argument clé de la candidature.
- 4) Le diplôme n'est plus l'argument essentiel du candidat même si l'on le prend en compte.

